



# Suivi des travaux du Moulin



**23.01.2017**

Un des chevalet de maintien (façade nord) pour assurer la structure du bâtiment avant la dépose du reste de la charpente et la construction du plancher poutrelles-hourdis.



**18.01.2017**

Arases protégées et faux plafonds démolis.



## Le Moulin de demain...



*Lieu de rencontres, d'expositions et de promenades*

*Lieu de départ d'activités sportives*

**Devenez mécène**

et bénéficiez à titre individuel d'avantages fiscaux de 60 à 75%

Rédigez votre chèque à

« *Fondation du Patrimoine - Moulin de Solignac* » et envoyer à  
*Fondation du Patrimoine -*

*La Minoterie à cylindres - 2 route de Saint Jean Ligoure*

**87260 PIERRE BUFFIERE**

*Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.*